

MINERAUX INDUSTRIELS – FRANCE : UN NOUVEAU SYNDICAT AU PERIMETRE ELARGI

Le SN Craie (Syndicat national des blancs de craie, de marbres et de dolomie) vient de rejoindre le syndicat MI-F (Minéraux Industriels-France). Les activités « craies » constituent désormais une branche de ce nouveau syndicat unifié : Minéraux Industriels-France. Ce rapprochement s'inscrit logiquement dans la continuité du travail réalisé par les deux syndicats depuis plusieurs années, notamment sur les aspects règlementaires et environnementaux.

Le regroupement des deux syndicats en un seul a pour objectifs de :

- renforcer le poids des actions du MI-F auprès de leurs parties prenantes
- renforcer sa visibilité vis-à-vis des pouvoirs publics
- dédier plus de moyens pour accompagner les spécificités techniques et règlementaires,
- développer des actions de communication
- maintenir la qualité des services d'intérêt collectif aux adhérents

« Notre priorité est la reconnaissance de nos métiers et l'accompagnement de nos adhérents face à la multitude des contraintes auxquelles ils doivent faire face », explique Corinne Cuisinier, présidente du MI-F.

Ce nouveau syndicat unifié devient un membre adhérent de l'Union nationale des industries de carrières et matériaux de construction (UNICEM).

Parfaitement intégrés dans la chaîne de valeur « matériaux de construction » que représente l'UNICEM, les matériaux minéraux jouent un rôle essentiel dans nos modes de vie. Ce sont des matières premières minérales naturelles indispensables à la fabrication des produits de notre environnement quotidien comme les bâtiments, les véhicules, l'informatique, mais aussi les médicaments, le papier, la peinture, ou encore le plastique, le verre...

À PROPOS DU MI-F

Créée en 2005, l'association syndicale professionnelle Minéraux Industriels – France (MI-F) a pris le relais de l'association professionnelle des produits minéraux industriels en réunissant les producteurs de matières premières pour la céramique et la verrerie, et les producteurs de silice pour l'industrie. MI-F représente l'industrie nationale des minéraux industriels auprès des administrations françaises et européennes. Elle contribue à poursuivre le développement de cette industrie par l'amélioration de ses procédés dans une démarche responsable de développement durable incluant la protection de la biodiversité. MI-F est devenu un syndicat membre de l'Union nationale des industries de carrières et matériaux de construction (UNICEM) en janvier 2017. En savoir plus : www.mi-france.fr

À PROPOS DE L'UNICEM

L'Union nationale des industries de carrières et matériaux de construction (UNICEM) est la fédération qui regroupe les industries extractives de minéraux (granulats, pierre naturelle, minéraux industriels, craie...), et les fabricants de divers matériaux de construction (béton prêt à l'emploi, mortier, plâtre...). Les 2 700 entreprises qu'elle fédère emploient 38 000 salariés et réalisent un chiffre d'affaires de 10,5 milliards d'euros. Avec celles des autres activités qui composent la filière des matériaux minéraux de construction (ciment, préfabrication béton, tuiles et briques), elles approvisionnent les entreprises et les artisans du bâtiment et des travaux publics, secteur qui représente plus de 1 million d'emplois, et font travailler 25 000 à 30 000 transporteurs dédiés. Pour en savoir plus : www.unicem.fr